



**NOTRE COMPORTEMENT POUR LA SÉCURITÉ
DE TOUS LES ENFANTS**

**CODE
DE CONDUITE
HAA**

VERSION #2 - JUILLET 2019

HAA - 3, Villa de la Citadelle
94110 Arcueil - France -
www.haagence.com

WE ARE HUMAN AFTER ALL

**HAA - A TECHNICAL AND CREATIVE AGENCY
FOR THE RIGHTS OF THE CHILD**

HAA est une agence de techniques et de créations pour les droits de l'enfant. Notre objectif est de fabriquer plus de justice sociale pour que moins d'enfants souffrent et vivent dans la peur.

HAA s'est engagé dès le premier jour à définir et à maintenir les normes les plus élevées de sauvegarde de l'enfance - à tout moment. Nous avons la responsabilité d'assurer que tous les enfants, et plus largement toutes les personnes, qui sont impactées par des actions de HAA soient en sécurité.

Par notre travail, nous nous assurons que tous nos collaborateurs et partenaires - qu'ils soient en contact avec des enfants ou des adultes directement ou indirectement - sont conscients de la nécessité de protéger les enfants, ainsi que leurs familles et l'ensemble de leurs proches, amis, voisins etc.

Et qu'ils sachent comment le faire efficacement.

Les directives contenues dans ce document doivent être interprétées avec bon sens. Le meilleur intérêt de l'enfant est toujours la première considération.

Ce code de conduite s'applique à toute personne collaborant avec HAA.

BIEN SE PRÉPARER, C'EST:

- Lire la Politique de Sauvegarde de l'Enfant de l'organisation partenaire travaillant avec des populations - avant tout début de projet avec ce partenaire. Que le partenaire dispose ou non d'une politique de sauvegarde de l'enfance, l'informer que HAA dispose d'une politique et la partager en expliquant ces éléments clés ;
- Assurez-vous de savoir qui est l'agent de sauvegarde désigné au sein de l'organisation partenaire et si ce rôle n'existe pas, décidez à quelle personne vous devriez-vous adresser en cas de suspicion d'abus ;
- Faire des efforts pour comprendre les normes locales, en particulier celles qui concernent le contact entre enfants et adultes.
- Discuter des plans d'activités avec les organisations partenaires qui travaillent directement avec les populations. Et suivre les conseils de ces partenaires sur quand et comment mener les activités d'une manière responsable, sécurisée et permettant que les enfants soient à l'aise et en confiance.
- Porter des vêtements décents, adaptés à la culture locale et respectant les normes locales.

POUR ÉVITER D'ÊTRE DANS UNE SITUATION À RISQUE

A faire :

- Planifier et organiser votre travail, prendre en compte et minimiser les risques potentiels.
- Assurez-vous qu'un deuxième adulte soit toujours présent lorsque vous êtes avec un enfant.

Ne pas faire :

- Encourager ou participer à une activité ou à un comportement punis par la loi et / ou dangereux.
- Croire "ça ne pourrait jamais m'arriver, cela n'arrive qu'aux autres"
- Être seul avec un enfant dans un endroit où personne d'autre ne peut voir ce que vous faites.
- Emmener un enfant chez soi, à l'hôtel ou dans d'autres espaces privés.

UN COMPORTEMENT « SAFE » AVEC TOUS

A faire :

- Donnez toujours un exemple de la bonne conduite que vous souhaitez que les autres suivent.
- Traiter tous les enfants et adultes sans discrimination fondée sur l'âge, le sexe, le handicap, la religion, les croyances, la sexualité, etc.
- Être conscient de l'équilibre des pouvoirs entre adulte et enfants et éviter les actions qui exploitent cet équilibre.
- Expliquer clairement ce que vous avez l'intention de faire au début de chaque activité et expliquez ce que vous envisagez de faire avec les informations partagées.
- Laisser les enfants parler à leur propre rythme.
- S'assurer que les enfants sont conscients de leur droit à ne pas participer à une activité ou à se retirer de l'activité à tout moment.
- Si vous prenez des notes ou enregistrez de manière audio ou vidéo une activité, expliquez au groupe ce que vous faites et comment les données seront utilisées.
- Obtenir la permission avant de prendre des photos, seulement prendre des photos avec un objectif professionnel et se référer aux lignes directrices sur la communication de HAA.
- Faites part de vos préoccupations ou soupçons concernant la sécurité ou le bien-être des enfants à l'officier en charge de la sauvegarde de l'enfance de HAA ou aux autorités ou organisations nationales compétentes (telles que les lignes d'assistance nationales aux enfants ou les organisations de protection).

Ne pas faire :

- Agir d'une manière qui est, ou pourrait être interprétée comme, inappropriée ou sexuellement provocante.
- Montrer du favoritisme ou passer trop de temps avec un ou des enfants en particulier.
- Offrir des cadeaux aux enfants individuellement. Si un cadeau est approprié, il doit être remis au groupe et avec l'accord préalable de l'organisation partenaire.
- Initier un contact physique avec un enfant. Êtreindre, tenir un enfant sur vos genoux ou même tapoter un enfant l'épaule peut être considérée comme inappropriée selon le contexte.
- Fournir de l'aide dans des aspects des soins personnels qu'un enfant pourrait faire pour lui-même (par exemple s'habiller, se laver, etc.).
- Si des enfants ne peuvent pas prendre soin d'eux-mêmes, demandez à une représentante de l'organisation partenaire qui travaille avec les populations de le faire.
- Créer des attentes en discutant, en offrant ou en acceptant de soutenir un enfant ou une famille.
- Partager ou échanger des coordonnées personnelles avec des enfants ou des jeunes, telles que l'adresse, numéro de téléphone, détails des réseaux sociaux ou adresse e-mail.
- Prendre des photos d'enfants ou d'enfants en détresse nus ou dans des positions ou des situations inappropriées – quelles que soient les circonstances.
- Demandez aux enfants de poser pour des photos en échange d'argent, de nourriture ou de cadeaux.

- Frapper ou punir un enfant (y compris utiliser un blocage physique pour empêcher un comportement qui pourrait être dangereux)
- Participez à des jeux à connotation sexuelle ou autorisez des jeux à connotation sexuelle avec des enfants
- Agir, utiliser un langage ou prendre des photos / vidéos qui pourraient de quelque manière que ce soit faire honte, humilier ou dégrader un enfant

UTILISATION PERSONNELLE D'INTERNET ET DES RÉSEAUX SOCIAUX

A faire :

- Souvenez-vous que vous êtes personnellement responsable du contenu que vous partagez. Réfléchissez toujours à deux fois sur ce que vous publiez / partagez et quelles conséquences cela aura pour les enfants, les communautés et pour HAA.
- Si vous utilisez les réseaux sociaux ou les blogs à des fins personnelles et que vous avez indiqué de quelque manière que ce soit votre lieu de travail, vous devez ajouter une clause de non-responsabilité indiquant que vos opinions sur ce site sont les vôtres. c'est-à-dire par exemple "Mes tweets sont personnels et ne représentent pas l'organisation HAA à laquelle je suis associé »
- Partager les informations publiées par HAA et ses partenaires sur les plateformes et médias sociaux
- Informez l'officier de sauvegarde de l'enfance de HAA ou toute autre personne concernée si vous observez ou lisez du contenu téléchargé par un autre représentant HAA qui enfreint ce code de conduite ou la politique de sauvegarde de HAA.

A ne pas faire

- Demandez ou acceptez les demandes «d'amis» sur les réseaux sociaux de la part d'enfants ou de tout bénéficiaire du projet.
- Publier des images ou histoires sur les bénéficiaires d'un projet via des comptes personnels sur les réseaux sociaux. Le consentement est donné à HAA ou à son partenaire en tant qu'organisation et non à un individu pour un usage personnel
- Visiter, télécharger, publier ou partager du contenu diffamatoire, obscène, abusif ou préjudiciable.

LIENS ET CONTACTS ESSENTIELS

HAA

Officier en charge de la sauvegarde de l'enfance

Lucie Eches

Mobile: 07875 069 693

E-mail: lucie.eches@gmail.com

DIRECTEUR

Tamo Wagener

Mobile: +33630068538

E-mail: tamo@haagence.com

AUTRES ACTEURS

France: ligne nationale d'aide à l'enfance

Tel: 119

Website: www.allo119.gouv.fr

KEEPING CHILDREN SAFE COALITION

HAA peut contacter KCS pour du conseil sur certaines procédures

Tel: 0207 250 8325

Nominated Trustee: Aneeta Williams

MOUVEMENT CHILDSAFE

HAA peut contacter the movement ChildSafe pour du conseil sur certaines procédures

childsafefriends@international.org

www.thinkchildsafefriends.org